**Biewer Breed International Registry**

**Demande d’enregistrement d’une portée**

Veuillez remplir le formulaire ci-dessous pour enregistrer une portée de chiots élevée et mis au monde d'une femelle et d'un mâle, tous deux enregistrés Biewer. L’ADN des deux (2) parents doit être complété. Nous demandons que la mère soit registrée avec le Biewer Breed Internal Registry (BBIR) et nous encourageons de faire de même pour le père. L’information requise ci-bas doit être écrite en lettres carrées lisibles ou remplie par ordinateur. Une fois soumise, cette demande et toutes ses informations deviennent la propriété du *BBIR*. Le *BBIR* a le droit d'inspecter tous les demandeurs et les formulaires soumis et, s'il est jugé non authentique, peut refuser l'enregistrement. Les formulaires d'inscription pour les chiens individuels (parents) sont également disponibles sur le site du *BBIR* <http://www.bbir.org>

**Paiement**

Veuillez faire les chèques ou les mandats à l'ordre du BBIR. Si vous utilisez Paypal, veuillez ajouter 2 $ de frais de traitement au montant total. L'adresse *BBIR* PayPal est : bbir@centurylink.net . Les clients non américains ajoutent 5 $ en plus des frais réguliers ou doivent utiliser Paypal pour le paiement.

Montant pour une portée: 40 $

(30 $ pour les membres de la *BBCA*)

L’ADN est disponible sur GeneSeek :

<http://genomics.neogen.com/en/canine-dna-identification-and-parentage>

Veuillez envoyer le paiement et la demande au : BBIR

P.O. Box 1799 Crystal River, FL 34429

Information sur le(s) propriétaire(s) de la portée :

Nom :

Adresse :

Ville :

Province : Code postal :

Téléphone :

Adresse courriel :

**Information sur la portée**

Nom du père :

No d’enregistrement : Date de naissance No de DNA

Propriétaire du père : Signature du propriétaire du père :

Nom de la mère :

No d’enregistrement : Date de naissance No de DNA

Le père et la mère doivent avoir leur ADN complété par un laboratoire réputé. Le *BBIR* collabore avec *Geneseek*. Si vous avez besoin d'aide avec l'ADN, communiquez avec nous. La mère doit être enregistrée auprès du *BBIR*. Veuillez-vous référer au site du *BBIR* pour une demande d’application pour enregistrer un seul chien.

Veuillez entrer le nom d’enregistrement au complet (limite de 40 caractères) avec le type d'enregistrement soit pour un chien ou une portée. La couleur noir-blanc-or désignée par (BLK) ou bleu-blanc-or indiquée par (BL). Si d'autres conditions sont requises de l'éleveur, veuillez inclure une note.

Date de naissance : Date d’accouplement :

Nom Sexe Couleur Un chien Une portée Puce/Tatouage :

1.

2.

3.

4.

5.

6.

Si nécessaire, ajoutez les autres chiots au verso et cochez cette case, le cas échéant: \_\_\_\_\_\_\_\_

**EXIGENCES NÉCESSAIRES POUR L’ENREGISTREMENT DE PORTEE**

* Lorsque vous soumettez votre formulaire, veuillez inclure les éléments suivants:
* Copie du pedigree du père et de la mère;
* Preuve de l'ADN des deux parents d'un laboratoire réputé. La mère doit être enregistré avec le *BBIR;*
* Si l'un des parents a terminé son championnat depuis la publication du pedigree original, veuillez en inclure une copie pour vérification du championnat du chien.
* Plus d'informations peuvent être notées au verso de ce formulaire. Cochez ici le cas échéant: \_\_\_

Je certifie (nous certifions) que nous sommes les propriétaires de la mère au moment de la naissance de cette portée. Cette mère n’a pas été accouplée avec aucun autre chien pendant sa saison et j’accepte (nous acceptons) de nous conformer aux règles du *Biewer Breed International Registry (BBIR).* Je témoigne (nous témoignons)) que toutes les données soumises dans cette application sont exactes. Je comprends (nous comprenons) que toutes les informations de ce formulaire deviennent la propriété du *BBIR*. Le *BBIR* fera tout son possible pour vérifier toutes les informations avant l’enregistrement. Les informations fournies relèvent uniquement de la responsabilité du demandeur. Si le BBIR trouve des documents falsifiés, il est autorisé à conserver tous les frais payés et aucun pedigree ou enregistrement ne sera émis. S'il est découvert, après l'enregistrement, qu'une partie de la demande a été falsifiée, l'enregistrement sera révoqué pour le chien et/ou cette progéniture. Les informations fournies sont confidentielles et destinées uniquement au BBIR et au propriétaire de la portée. Le *BBIR* ne sera pas responsable d’aucune information antérieure à l’enregistrement de la portée dans son registre. Chaque propriétaire s'engage à indemniser et à protéger ce registre et tous ses représentants de toute réclamation ou de quelque dommage que ce soit si de l’information inexacte ou trompeuse est fournie au moment de l'enregistrement.

Signatures :

Portée/Propriétaire/Eleveur Date :

Co-propriétaire/Propriétaire/Eleveur Date :